

## **Tanzanie: pas de meurtre d'albinos en 2010, les menaces persistent (ONG)**

16/06/2011 © AFP

Les attaques contre les albinos ont persisté en 2010 en Tanzanie même si, contrairement aux années précédentes, elles n'ont pas fait de morts, rapporte le rapport d'une ONG locale des droits de l'homme, rendu public jeudi.

"Les meurtres d'albinos sont liés à des croyances traditionnelles en la sorcellerie", rappelle l'organisation. Certains croient que "les parties ou les organes des albinos possèdent des pouvoirs magiques et surnaturels qui, mélangés à d'autres produits par des sorciers, rendent plus riches ou chanceux".

Cette croyance est surtout vivace dans les régions riveraines du lac Victoria, ajoute le rapport, selon lequel la Tanzanie compte environ 270. 000 personnes souffrant d'albinisme.

"Bien qu'il n'y ait pas eu de meurtres d'albinos en 2010, la communauté des albinos vit toujours dans une grande peur", observe le Centre juridique et des droits de l'homme (Legal and Human rights center-LHRC) dans un rapport de 460 pages.

"La situation est meilleure qu'en 2007, 2008 et 2009", trois années au cours desquelles "les meurtres de 58 personnes souffrant d'albinisme ont été rapportés", indique le LHRC.

Le rapport fait cependant état de cinq tentatives d'assassinats d'albinos l'année dernière, dont celle qui a visé la petite Nainana Dauda, alors âgée de 4 ans, dont la jambe gauche et le bras droit ont été coupés par des inconnus en avril à Kigoma, près de la frontière avec le Burundi, un autre pays où les albinos sont menacés.

Par ailleurs, le premier albinos élu député, Salum Khalfan Barwany, a déclaré se sentir en danger, toujours selon le LHRC.

"Nous avons reçu des informations selon lesquelles cinq personnes, dont certaines militairement entraînées, me suivaient discrètement depuis mon élection comme député" en octobre 2010, s'est plaint le parlementaire, cité dans le rapport.

Pour le LHRC, la diminution des attaques contre les albinos est due notamment à une campagne menée à tous les niveaux par le gouvernement, les ONGs nationales et internationales ainsi qu'aux poursuites judiciaires intentées contre les suspects.

Selon l'organisation, 9 meurtriers d'albinos ont été, à ce jour, condamnés à la peine capitale qui n'est cependant plus appliquée aujourd'hui en Tanzanie.

Pour une meilleure protection des albinos, l'organisation recommande au gouvernement d'associer les pays voisins "comme le Burundi et la République démocratique du Congo, car les meurtres d'albinos constituent un problème transfrontalier".

Lire l'article sur [Jeuneafrique.com](http://Jeuneafrique.com) : Tanzanie: pas de meurtre d'albinos en 2010, les menaces persistent (ONG) | [Jeuneafrique.com](http://Jeuneafrique.com) - le premier site d'information et d'actualité sur l'Afrique